

tenue sous la présidence de Madame SELLES, assisté(e)
de Monsieur RIVIERE et Madame ACHE, Conseillers
En présence de Madame NEUMAIER, Rapporteure publique
Madame DANGENG, Greffière

09 heures 00

01)	DOSSIER N° 2400380	RAPPORTEURE: Madame Magali SELLES
Titre de l'affaire	Exécution du jugement n° 1701755 - M. et Mme Eric C. demandent au Tribunal : - de prescrire à la commune de Dumes d'entreprendre les travaux de remise en état préconisés par le rapport de l'expert M. L., - d'assortir la condamnation d'une astreinte comminatoire de 50 € par jour de retard courant sur une période de 6 mois, - de condamner in solidum la commune de Dumes et la communauté de communes Chalosse Tursan au paiement de la somme de 29 750,34 € au titre des préjudices matériels et 5 000 € au titre du préjudice moral	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Monsieur et Madame C. Eric et Yolande	Maître BORDENAVE Philippe
Défendeur	COMMUNE DE DUMES COMMUNAUTE DE COMMUNES CHALOSSE TURSAN	COUDEVYLLE/LABAT/BERNAL
Observateur	Monsieur L. Thierry PRÉFECTURE DES LANDES	Monsieur L. Thierry
02)	DOSSIER N° 2400682	RAPPORTEURE: Madame Magali SELLES
Titre de l'affaire	Exécution du jugement n° 2101322 - La société PRONOIA Sud-Ouest demande au tribunal d'annuler la décision du 28/04/2021 lui refusant le versement, pour les mois de décembre 2020, janvier, février et mars 2021, d'une aide au titre du fonds de solidarité à destination des entreprises particulièrement touchées par les conséquences de la propagation de l'épidémie de covid-19.	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	SOCIETE PRONOIA SUD-OUEST	CHEMOULI DALIN STOLOFF ASSOCIES (Cour)
Défendeur	DIRECTION DÉPARTEMENTALE DES FINANCES PUBLIQUES DES PYRÉNÉES-ATLANTIQUES	
Observateur	DIRECTION DES GRANDES ENTREPRISES	

09 heures 00

03)	DOSSIER N° 2402202	RAPPORTEURE: Madame Magali SELLES
Titre de l'affaire	Exécution du jugement n° 2103035 - M. Thierry M. demande au tribunal d'annuler la décision de sanction disciplinaire prise le 24 juin 2021 par la présidente de la commission de surveillance du foyer "Les Thuyas" portant révocation de la fonction publique.	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Monsieur M. Thierry	SELARL CELIER-DANEZAN-SOULA
Défendeur	FOYER DES THUYAS	
04)	DOSSIER N° 2300838	RAPPORTEURE: Madame Magali SELLES
Titre de l'affaire	M. Said E. demande au tribunal d'annuler la décision verbale portant refus d'enregistrement de la demande de titre de séjour en qualité de parent d'enfant malade opposée par l'agent du guichet de la préfecture des Pyrénées-Atlantiques le 10 mars 2023.	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Monsieur E. Said	SP AVOCATS (Cour)
Défendeur	PRÉFECTURE DES PYRÉNÉES-ATLANTIQUES	
05)	DOSSIER N° 2303048	RAPPORTEURE: Madame Magali SELLES
Titre de l'affaire	M. Norair O. demande au tribunal d'annuler l'arrêté n° 2023-07-03.b en date du 3 juillet 2023 pris par le préfet des Hautes-Pyrénées portant refus d'admission au séjour, obligation de quitter le territoire dans un délai de 30 jours, abrogation et remplacement de tout document de séjour	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Monsieur O. Norair	Maître AMARI-DE-BEAUFORT Claude (Cour)
Défendeur	PRÉFECTURE DES HAUTES-PYRÉNÉES	

09 heures 00

06)	DOSSIER N° 2301568	RAPPORTEURE: Madame Magali SELLES
Titre de l'affaire	M. Rachid A. demande au tribunal d'annuler l'arrêté n° 2023-05-22c pris par le préfet des Hautes-Pyrénées le 22 mai 2023 portant refus de séjour, obligation de quitter le territoire avec délai de départ volontaire et fixant le pays de renvoi	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Monsieur A. Rachid	Maître BEDOURET Elodie (Cour)
Défendeur	PRÉFECTURE DES HAUTES-PYRÉNÉES	
07)	DOSSIER N° 2300931	RAPPORTEURE: Madame Magali SELLES
Titre de l'affaire	Mme Teresa Alejandrina H. demande au tribunal d'annuler l'arrêté préfectoral n° 2023-03-15a en date 15 mars 2023 pris par le préfet des Hautes-Pyrénées portant refus de séjour, obligation de quitter le territoire avec délai de départ volontaire et fixant le pays de renvoi.	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Madame H. Teresa Alejandrina	Maître BEDOURET Elodie (Cour)
Défendeur	PRÉFECTURE DES HAUTES-PYRÉNÉES	
08)	DOSSIER N° 2302128	RAPPORTEURE: Madame Magali SELLES
Titre de l'affaire	M. Saba G. demande au tribunal d'annuler l'arrêté n° 2023-32-38 pris par le préfet du Gers le 27 juillet 2023 portant refus de séjour, obligation de quitter le territoire dans un délai de 30 jours, fixant le pays de destination et faisant obligation de présentation à la brigade de gendarmerie de l'Isle-Jourdain une fois par semaine.	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Monsieur G. Saba	Maître CHAMBARET Nicolas (Cour)
Défendeur	PRÉFECTURE DU GERS	

09 heures 00

09)	DOSSIER N° 2303066	RAPPORTEURE: Madame Magali SELLES
Titre de l'affaire	Mme Tata D. demande au tribunal d'annuler l'arrêté en date du 10 octobre 2023 pris par le préfet du Gers portant refus d'une demande de titre de séjour, obligation de quitter le territoire français dans un délai de 30 jours, fixant le pays de destination et présentation 1 fois par semaine au commissariat d'Auch	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Madame D. Tata	SP AVOCATS (Cour)
Défendeur	PRÉFECTURE DU GERS	
10)	DOSSIER N° 2301885	RAPPORTEURE: Madame Magali SELLES
Titre de l'affaire	M. Mounir A. demande au tribunal d'annuler l'arrêté n° 2023-06-15 a du 15 juin 2023 portant refus de séjour, obligation de quitter le territoire français avec délai de départ volontaire et fixant le pays de renvoi	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Monsieur A. Mounir	Maître BEDOURET Elodie (Cour)
Défendeur	PRÉFECTURE DES HAUTES-PYRÉNÉES	
11)	DOSSIER N° 2302247	RAPPORTEURE: Madame Magali SELLES
Titre de l'affaire	M. Yeghishe M. demande au tribunal d'annuler l'arrêté n° 2023-07-27a pris par le préfet des Hautes-Pyrénées le 27 juillet 2023 portant rejet de sa demande de titre de séjour, obligation de quitter le territoire français dans le délai de trente jours et fixant le pays de renvoi.	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Monsieur M. Yeghishe	Maître MAINIER-SCHALL Constance Lucia (Cour)
Défendeur	PRÉFECTURE DES HAUTES-PYRÉNÉES	

09 heures 00

12)	DOSSIER N° 2303296	RAPPORTEURE: Madame Magali SELLES
Titre de l'affaire	M. Jean Ariel Donald E. demande au tribunal d'annuler l'arrêté n° 2023-12-07.A en date du 7 décembre 2023 pris par le préfet des Hautes-Pyrénées portant refus d'admission au séjour, obligation de quitter le territoire français dans un délai de 30 jours, fixant le pays de destination et abrogation et remplacement de tout document de séjour	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Monsieur E. Jean Ariel Donald	Maître BEDOURET Elodie (Cour)
Défendeur	PRÉFECTURE DES HAUTES-PYRÉNÉES	
13)	DOSSIER N° 2302775	RAPPORTEURE: Madame Magali SELLES
Titre de l'affaire	RENVOI TA ROUEN - M. Patrice M. demande au tribunal d'annuler l'arrêté en date du 20 septembre 2023 pris par le préfet de la Seine-Maritime portant refus de séjour, obligation de quitter le territoire français dans un délai de 30 jours et fixant le pays de destination	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Monsieur M. Patrice	Monsieur M. Patrice
Défendeur	PRÉFECTURE DE LA RÉGION NORMANDIE, PRÉFECTURE DE LA SEINE-MARITIME	
14)	DOSSIER N° 2302580	RAPPORTEUR: Monsieur Edouard RIVIERE
Titre de l'affaire	M. Alexis L. demande au tribunal de prononcer la décharge des sommes mises à sa charge au titre de la plus-value immobilière, résultant de la vente d'un bien immobilier le 11 août 2022 sis route du Lac de Payolle à Campan	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Monsieur L. Alexis	CABINET MONTOULIEU (Cour)
Défendeur	DIRECTION DÉPARTEMENTALE DES FINANCES PUBLIQUES DES PYRÉNÉES-ATLANTIQUES	

09 heures 00

15)	DOSSIER N° 2302581	RAPPORTEUR: Monsieur Edouard RIVIERE
Titre de l'affaire	Mme Julia L. , épouse G. , demande au tribunal de prononcer la décharge des sommes mises à sa charge au titre de la plus-value immobilière, résultant de la vente d'un bien immobilier le 11 août 2022 sis route du Lac de Payolle à Campan	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Madame L. épouse G. Julia	CABINET MONTOULIEU (Cour)
Défendeur	DIRECTION DÉPARTEMENTALE DES FINANCES PUBLIQUES DES PYRÉNÉES-ATLANTIQUES	
16)	DOSSIER N° 2302582	RAPPORTEUR: Monsieur Edouard RIVIERE
Titre de l'affaire	M. Thomas L. demande au tribunal de prononcer la décharge des sommes mises à sa charge au titre de la plus-value immobilière, résultant de la vente d'un bien immobilier le 11 août 2022 sis route du Lac de Payolle à Campan	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Monsieur L. Thomas	CABINET MONTOULIEU (Cour)
Défendeur	DIRECTION DÉPARTEMENTALE DES FINANCES PUBLIQUES DES PYRÉNÉES-ATLANTIQUES	
17)	DOSSIER N° 2100982	RAPPORTEURE: Madame Myriam ACHE
Titre de l'affaire	Mme Maria Esméralda T. , épouse V. , demande au tribunal de condamner l'Office nationale d'indemnisation des accidents médicaux (ONIAM) à réparer le préjudice qu'elle a subi du fait de sa contamination par l'hépatite C.	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Madame T. ép. V. Maria Esméralda	Maître CHAUVÉ Valérie (Cour)
Défendeur	OFFICE NATIONAL D'INDEMNISATION DES ACCIDENTS MEDICAUX	SELARL BIROT - RAVAUT ET ASSOCIES (Cour)
Observateur	CAISSE PRIMAIRE D'ASSURANCE MALADIE DES PYRÉNÉES-ATLANTIQUES	

09 heures 00

18)	DOSSIER N° 2201092	RAPPORTEURE: Madame Myriam ACHE
Titre de l'affaire	La COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION PAU BEARN PYRENEES demande au tribunal de condamner solidairement la société IDVERDE et les sociétés Despré Architectes, Osmose, Ideia vrd, Cronos Conseil et Quark Ingenierie, membre du groupement de maîtrise d'œuvre au versement des sommes de : - 577.105,88 € TTC, au titre du coût des travaux de reprise des désordres affectant le terrain d'honneur , - 78.252 € TTC, au titre des travaux d'entretien , - 19.768 € TTC, au titre du préjudice subi du fait du caractère impropre du terrain de jeu , - 10.000 € TTC, au titre du préjudice d'image , - 21.912,00 € TTC au titre des frais annexes engagés pour assurer la défense des intérêts.	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION PAU BÉARN PYRÉNÉES	SELARL GOUTAL ALIBERT & ASSOCIES
Défendeur	SAS IDVERDE	SELARL MOLAS & ASSOCIÉS
	SARL DESPRE ARCHITECTES	Maître CHARBONNIER Fabrice (Cour)
	SASU OSMOSE ORGANISATION DE SERVICES ET MAITRISE D'ŒUVRE DU SPORT ET DE L'ENVIRONNEMENT	Maître DUPONT Marc (Cour)
	SARL CRONOS CONSEIL	
	SARL IDEIA VRD	DE TASSIGNY CACHELOU AVOCATS (Cour)
	SAS QUARK INGENIERIE VENANT AUX DROITS DE LA SOCIETE GLEIZE ENERGIE	SELARL FRANCOIS LEGRAND
19)	DOSSIER N° 2201777	RAPPORTEURE: Madame Myriam ACHE
Titre de l'affaire	La SARL VALEMMAYO exerçant sous l'enseigne le BALCON demande au tribunal d'annuler la décision de refus prise par le maire de la commune de Condom le 2 juin 2022 visant sa demande indemnitaire au titre de la perte d'exploitation lors du festival des Bandas.	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	SARL VALEMMAYO	Maître HUC Laurent
Défendeur	COMMUNE DE CONDOM	Maître PIERSON Thomas (Cour)

09 heures 00

20)

DOSSIER N° 2400904

RAPPORTEURE: Madame Myriam ACHE

Titre de l'affaire M. Aziz J. demande au tribunal d'annuler la décision implicite de rejet, née du silence gardé par la préfète des Landes, sur sa demande de délivrance d'une carte de séjour d'une durée d'un an

Nom des parties

Demandeur

Monsieur J. Aziz

Défendeur

PRÉFECTURE DES LANDES

Représentants des parties

Maître DUTIN Frédéric

Arrêté le 05/05/2025

Le président du tribunal